

COMPTE RENDU
SEANCE DU 17 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vry, convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

Étaient présents : RITZ Jean-Marie, MAST Dominique, Michaël LOSSON, Jessica AMBROSETTI, Frédéric GHIZZO, Laurent MATHIS, Christophe BOUTON, Fabien POTIER, Valérie MULLER, Robert BURGAIN.

Absents : Hervé HIBLOT, excusé, donne procuration à Jean-Marie RITZ.

Monsieur Frédéric GHIZZO a été désigné secrétaire de séance.

1 – EGLISE – TRAVAUX CLOCHES

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise BODET d'un montant de 7 987.62 euros TTC concernant les travaux du clocher (nettoyage du clocher, pose de grillage, refaction du moteur et du coffret électrique).

2 – CONTAINERS – TOITURE

Après exposé du Maire, le point est reporté au prochain conseil.

3 – CREATION « CHEMIN DU PRE-OSENATTE »

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'appellation du « Chemin du Pré Osenatte » de la voirie accédant du village vers la forêt.

4 – CREATION RUE « SUR LA BOSSE »

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'appellation « Sur la Bosse » du trançon du village de VRY vers Hayes. Cette adresse dessert l'unité de méthanisation.

5 – OUVRIER COMMUNAL

Ce point est reporté.

6 – DIVERS

Le maire informe le conseil municipal :

-de la lettre recommandée reçu de Monsieur GEBELIN Gérard concernant le classement de son habitation en zone inondable.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h22.

Le Maire,

Jean-Marie RITZ